

Vos questions / nos réponses

## aider ma fille consommatrice de cocaine

Par [Profil supprimé](#) Postée le 20/01/2012 16:33

Bonjour,

Ma fille a 22 ans et consomme de façon régulière de la cocaine. Elle a commencé par du cannabis lorsqu'elle avait 16 ou 17 ans, et quand nous nous en sommes apperçus, nous avons été consulter le centre d'addictologie de notre région. Elle a eu un rendez vous avec une infirmière mais n'a pas poursuivi car selon l'infirmière elle consommait peu. Nous avons essayé de contacter d'autres unités de soin mais à chaque fois nous n'avons pas été entendus, parfois même culpabilisés de nous "imiscer" dans la vie de notre fille. Depuis cette année, son comportement agressif et quasi paranoïaque envers nous mais aussi d'autres, nous a alerté. Elle a évoqué sa prise de cocaine avec sa soeur. Elle a arrêté la fac, inscrite pourtant en 3ème année, et s'enferme chez elle devant ses écrans. Elle ne peut plus travailler (animatrice) si ce n'est quelques heures dans un bar de nuit. Nous la voyons se détruire et s'éloigner des autres et de nous, son ami est également consommateur. Nous savons bien que sa consommation peut-être un symptôme d'un mal être profond, elle a d'ailleurs entamé une psychanalyse il y a trois ans mais a arrêté car il lui fallait la payer elle-même. Nous ne savons plus comment l'aider, le dialogue est difficile et impossible sur le sujet de la drogue, même si nous conservons le contact avec elle.

Merci de votre écoute et de nous aider à l'aider.

Mounette

---

**Mise en ligne le 24/01/2012**

Bonjour,

Nous comprenons bien votre détresse.

La prise de conscience d'un problème de consommation est souvent longue et délicate. Cela est très difficile à vivre pour l'entourage qui se sent impuissant à aider la personne concernée. De plus, vous décrivez que le contact avec votre fille est difficile. Il faut essayer de comprendre les raisons de son refus de dialoguer, pouvoir l'amener à évoquer son mal-être afin de réellement comprendre ce qui la lie à ce produit. Par cette démarche, il s'agit qu'elle ne se sente pas jugée afin qu'elle puisse parler d'elle.

La cocaïne n'entraîne pas de dépendance physique, en revanche, la dépendance psychique est très forte d'autant plus si sa consommation l'aide à "fonctionner" : pour certains usagers, la consommation de cocaïne est un moyen de se sentir "mieux", d'avoir plus confiance en soi et en ses capacités, voire de les "booster".

Nous comprenons que vous vous sentiez démunie face à ses réactions. Le plus important est de préserver et de garder le contact avec elle. Vous faites déjà le maximum en conservant des liens avec elle et en étant prêts à la soutenir. De plus, le fait qu'elle ait déjà entrepris des démarches par le passé est plutôt bon signe. Vous pourriez peut être lui suggérer de nouveau de retenter une telle démarche, en valorisant celles déjà effectuées. Les centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) ainsi que les CMP (Centre Médico-Psychologique) propose une prise en charge et un suivi psychologique entièrement gratuit. Ne vous découragez pas !

Nous savons qu'il est très difficile d'être en contact ou d'avoir dans son entourage quelqu'un qui présente un problème de dépendance, aussi, vous pouvez trouver de l'aide et du soutien dans un centre de soin. Nous vous mettons en bas de page les coordonnées d'un centre de soin spécialisé qui reçoit les usagers de cannabis (et autres produits également) mais aussi leur entourage (les parents / ami(e)s/ conjoint ..).

Sachez aussi que vous pouvez également, si vous le souhaitez, nous appeler au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe 7j /7 de 08h à 02h), afin de pouvoir échanger et vous soutenir face à cette situation difficile.

Cordialement

---

**Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :**

---

**Association Addictions France - CSAPA**

**3 ter rue Jules Vallès  
22000 SAINT BRIEUC**

**Tél : 02 96 60 80 69**

**Site web : [www.addictions-france.org/regions/bretagne/](http://www.addictions-france.org/regions/bretagne/)**

**Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h-13h et 14h-17h- Mardi après-midi 16h à 17h**

**Consultat° jeunes consommateurs : Sur rendez-vous du lundi au vendredi avec ou sans entourage.**

**Voir la fiche détaillée**